

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1984)
Heft: 745

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine public

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 745 4 octobre 1984

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 55 francs
Vingt-et-unième année

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon

Points de vue:
Hélène Bezençon
Jeanlouis Cornuz

745

Une autre image

Il n'y aurait pas lieu de pavoiser, tant la Suisse est à la traîne des Etats industrialisés au chapitre de l'égalité des sexes. Mais la portée symbolique de l'événement demeure tout de même considérable: le 2 octobre 1984 (!), l'Assemblée fédérale élit une femme au Conseil fédéral. Ouf!

A chaud (la décision tombe à la limite des délais rédactionnels de «Domaine Public»), quatre notes pour cerner le «changement» et ses incidences éventuelles sur les rapports des forces dans le petit monde politique helvétique.

1. L'élection d'Elisabeth Kopp entraînera à terme, on peut du moins l'espérer, une certaine réhabilitation de la classe politique suisse. Même si les Chambres ont dû forcer la main à des radicaux hésitants, cette bouffée d'air frais sous la Coupole est bienvenue. Particulièrement en ces temps de conservatisme triomphant et de repli sur les «valeurs» consacrées. Feu de paille? A n'en pas douter. Au moins aurons-nous respiré un bon coup.

2. A l'heure des comptes partisans, le miracle sera mis au crédit des démocrates chrétiens, que les observateurs quasiment unanimes ne voyaient pas en de si bonnes dispositions à l'endroit d'une candidate. Alors même qu'Elisabeth Kopp était en quelque sorte la candidate officielle des socialistes, seuls à prendre position pour elle sans ambiguïté. Le centre de gravité parlementaire en sera-t-il modifié?

Certains aspects paradoxaux de cette élection devront en tout cas être digérés à plus ou moins long terme dans le travail des députés. Et d'abord cette aventure surprenante des radicaux, ayant

manifestement le vent en poupe et envoyant leur président au casse-pipe: un tel accroc dans le céromonial très hiérarchisé du sérail bernois doit se payer un jour ou l'autre. Et cette inconfortable position des radicaux zurichoises, réputés «proches des milieux économiques» (pour user des mots pudiques de rigueur), aujourd'hui assis entre deux chaises, à la fois représentés au Conseil fédéral et frustrés de ne pas y être tout à fait en pleine gloire, dans toute l'arrogance de leur poids économique.

Tout cela pèsera-t-il sur Elisabeth Kopp dans l'exercice de sa nouvelle profession? Il est certain que le jeu du PDC aura permis au moins de sauvegarder toutes les chances de Kurt Furgler de demeurer, s'il le veut, à l'Economie publique, si ostensiblement convoitée par Bruno Hunziker. Et cela même au moment historique où se profilait, avec le renfort de l'Argovien, la perspective d'une majorité catholique au Conseil fédéral, par la grâce de MM. Egli, Stich et Furgler, cruel dilemme.

3. Voici donc Zurich dans son rôle de pionnière et d'avant-garde. Après M^{es} Lieberherr et Lang,

SUITE ET FIN AU VERSO

RAPPEL PRESSANT

Abonnés des abonnés

«Domaine Public» ne compte que sur ses abonnés pour vivre et se développer. Quelle meilleure garantie d'indépendance, et en même temps quelle exigence plus stimulante de qualité pour l'équipe de rédaction? Pour continuer à tenir ce pari rare dans la presse suisse, nous vous avons lancé un appel simple dans le dernier numéro: envoyez-nous les noms (et adresses) des personnes qui seraient intéressées à participer à l'expérience! Nous nous chargeons du reste...